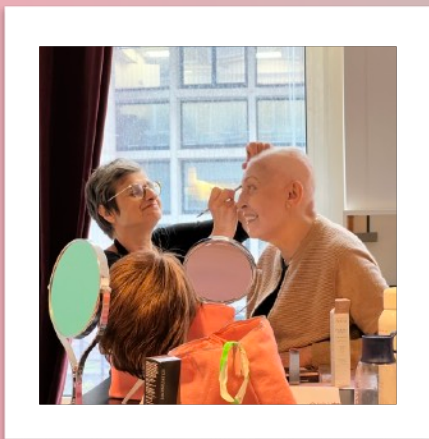
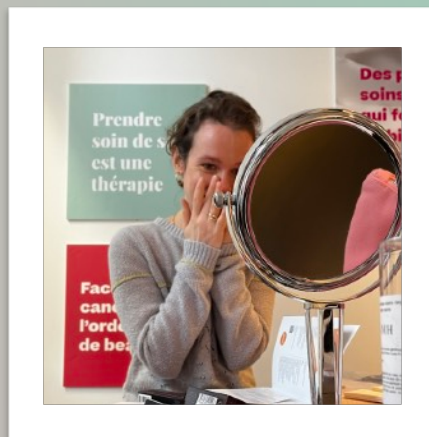


OFFREZ DES SOINS ONCO-ESTHÉTIQUES AUX FEMMES QUI AFFRONTENT LE CANCER



Grâce à nos donateurs, nous offrons chaque année 18 000 soins à 3 000 femmes touchées par un cancer, à leurs aidants et soignants

Nous organisons des ateliers pédagogiques onco-esthétiques, collectifs et gratuits, animés par 150 bénévoles



En présentiel ou en visio, nous intervenons partout en France

Pour permettre une continuité des soins chez soi, chaque bénéficiaire reçoit un guide de soins et une trousse de produits cosmétiques

Prendre soin de soi est une thérapie !

DES EXEMPLES D'IMPACT

500 € = 2 ateliers en visio	1500 € = 12 femmes bénéficiaires	5 000 € = édition annuelle du guide so doux	10 000 € = 10 ateliers sur 1 site 1 an	21 500 € = 1 000 soins offerts
--	---	--	---	---



Une cause d'utilité sociale

Dans votre démarche RSE, nous vous proposons d'engager votre entreprise dans une cause d'utilité sociale. Cet engagement vous offre des contrepartie fiscales et de visibilité à travers les actions de l'association.

J'engage mon entreprise

Mettre en place un produit partage

Votre entreprise s'engage à reverser une partie des bénéfices issus de la vente d'un de ses produits

Mécénat en nature

Faites don de produits de soin, de maquillage et d'accessoires

Mettre en place l'arrondi

- en caisse
- en ligne
- sur salaire

Mécénat de compétences

Faites rayonner les actions solidaires menées par vos collaborateurs

J'engage mon entreprise

AMI

BIENFAITEUR

MECENE

GRAND
MECENE

MONTANT DU DON		< 5 000 €	5 000 à 10 000 €	10 000 à 30 000 €	Plus de 30 000 €
Dédution fiscale		60%	60%	60%	60%
VOS CONTREPARTIES	Un reçu fiscal	✓	✓	✓	✓
	Un kit de communication pour le web et les réseaux sociaux	✓	✓	✓	✓
	La visibilité de votre logo dans notre rapport annuel et sur notre site internet	✓	✓	✓	✓
	Un reporting trimestriel	✓	✓	✓	✓
	La participation à l'observation d'un atelier		✓	✓	✓
	Une présentation de belle & bien et de ses actions à vos équipes			✓	✓
	Une vidéo de remerciement pour votre engagement publiée sur nos supports				✓
DON DE PRODUITS (DEVANT ETRE ACCOMPAGNE D'UN DON FINANCIER)					
	Un reçu fiscal		✓	✓	✓
	La visibilité de votre logo sur le flyer de la trousse de produits		✓	✓	✓
Durée d'engagement minimum			2 ans	2 ans	2 ans

Le don à belle & bien ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

Pour échanger sur les possibilités de partenariat :

Guillaume Adam - gadam@bellebien.fr - 01 56 69 67 08 - 137 rue de l'Université 75007 Paris - www.bellebien.fr